

VILLE DE PARIS

COMMISSION MUNICIPALE

DU

VIEUX PARIS

ANNÉE 1913

PROCÈS-VERBAUX



PARIS

IMPRIMERIE MUNICIPALE

1914

513

Per H^o 211

métal, croyons-nous, toutes voiles déployées, d'une forme curieusement archaïque.

Au-dessous, sur le linteau de la porte, les mots suivants se lisent encore :

AU PETIT DUNKERQUE.

On doit supposer que le marchand de vin qui fit confectionner cette grille, voulant perpétuer le souvenir de la précédente et célèbre enseigne, la reprit pour son compte et en donna le vocable à son établissement. De là le petit navire et l'inscription du linteau.

Lorsque nous nous sommes présentés pour faire notre visite, le navire avait été enlevé du tympan de la porte, et la grille était démunie de son ornement le plus intéressant.

Cette grille est curieuse et mérite d'être conservée pour le musée de la Ville, mais complète, c'est-à-dire avec le navire qui en faisait la principale décoration, et qui rappelait une enseigne célèbre,

Conformément à notre mandat, nous avons signalé le fait de la disparition à M. l'Architecte voyer du VI^e arrondissement.

Comme conclusions à ce rapport, nous proposons les décisions suivantes :

Annexion au procès-verbal :

1^o Une phototypie d'ensemble, prise d'un peu loin, montrant l'état ancien du débouché de la rue Dauphine sur le Pont-Neuf ;

2^o Une phototypie de la maison située quai de Conti, 3, montrant aussi nettement que possible les détails de l'immeuble.

A réserver pour les magasins de la Ville :

1^o L'une des clefs de voûte en tête de femme des fenêtres du premier étage de cette maison : celle qui sera en meilleur état ;

2^o Le mascarons grimaçant de l'entablement du toit du même immeuble ;

3^o La grille complète du *Petit Dunkerque* ;

4^o Une plaque de cheminée portant l'écusson royal, qui se trouve dans la cuisine du libraire.

Dans sa séance du mois d'octobre, la 1^{re} Sous-commission a bien voulu adopter les termes de ce rapport.

La Commission plénière ratifie cette décision.

46. — Mise au jour d'une façade des bâtiments de l'ancienne congrégation des Filles de la Croix, rue Saint-Antoine, 16. (Notice de M. A. Tuetey.)

M. Lucien Lambeau signale que des travaux de remaniement opérés dans la cour de l'immeuble situé rue Saint-Antoine, 16, ont mis au jour une belle façade du XVIII^e siècle, vestige de l'ancien couvent des Filles de la Croix du cul-de-sac Guéménée. Une photographie en a été prise d'urgence, qu'il demande à la Commission de vouloir bien faire annexer au procès-verbal.

Adopté.

M. le Président annonce que, à cette occasion, M. Alexandre Tuetey a bien voulu rédiger, à l'intention de la Commission, une notice sur les bâtiments de cette congrégation ; il propose que l'insertion en soit faite au procès-verbal.

Cette motion est adoptée.

Texte de la notice de M. Alexandre Tuetey.

L'établissement à Paris de la congrégation des Filles de la Croix, transférées de Briecomte-Robert à Vaugirard par leur bienfaitrice Marie Lhuillier, veuve de Claude-Marcel, maître des Requêtes de l'Hôtel, remonte à l'année 1643. Par contrat passé au Châtelet le 21 août 1643, les sœurs de la Société de la Croix acquirent de Pierre Grison, seigneur de Villebousin, maître d'hôtel de la maison du Roi, et de Marie d'Averdoingt, sa femme, les trois quarts d'une grande maison, dite l'hôtel des Tournelles, donnant sur la rue Saint-Antoine par un cul-de-sac, appelé au XVII^e siècle cul-de-sac royal de la rue Saint-Antoine et au XVIII^e siècle cul-de-sac Guéménée, aujourd'hui impasse Guéménée ; cet hôtel, attenant à l'hôtel de Lavardin, se trouvait en face de l'hôtel de Mayenne, rue Saint-Antoine, au coin de la rue du Petit-Musc. Marie Lhuillier compléta cette acquisition le 22 octobre 1643 en annexant à cet hôtel des Tournelles le dernier quart, qui lui fut vendu par Christophe Grison, conseiller au Châtelet.

Le vaste immeuble, qu'occupèrent jusqu'à la Révolution les Dames de la Croix, se composait de nombreux corps de bâtiments, grands et petits, séparés par deux cours et un jardin. Au bout du passage Guéménée, sur une première cour, s'ouvraient trois corps de

logis, occupés au rez-de-chaussée par la grande et la petite classe des externes, par des réfectoires et trois petits parloirs, et au premier étage par un grand parloir, par la lingerie, l'infirmierie et des chambres de retraite. Dans la seconde cour, prenaient jour trois autres grands bâtiments, dont les deux premiers, réservés aux jeunes filles pensionnaires, comprenaient deux classes et trois dortoirs, l'économat, et le troisième, six appartements pour les dames pensionnaires, souvent vacants. Enfin, au fond d'un grand jardin, planté d'arbres fruitiers, s'élevait un dernier corps de bâtiment, dit anciennement le Noviciat, avec pavillon en avant-corps à l'extrémité de droite, celui dont vous avez l'image sous les yeux, le tout comprenant un rez-de-chaussée, deux étages carrés et un troisième mansardé. Au rez-de-chaussée, une galerie renfermait la bibliothèque de la communauté, riche de 1,320 volumes de piété; au premier étage, deux appartements destinés aux dames pensionnaires; au second étage, le Noviciat, composé de deux pièces : une grande sous forme de galerie, contenant 8 lits, et une à la suite, plus petite, avec 2 lits (le prix du noviciat, y compris l'habillement, était de 600 livres); au troisième étage, trois cellules meublées très simplement et un grenier.

Pour se rendre un compte exact de la destination des locaux occupés par les Filles de la Croix Guéménée, quelques explications sont nécessaires. Ces religieuses, qui ne faisaient que des vœux simples, renouvelables chaque année, se consacraient, aux termes mêmes de leur fondation, à l'éducation des jeunes filles. D'une part, elles tenaient un pensionnat qui, en 1790, comptait environ 25 élèves payant une pension de 3 à 400 livres; d'autre part, elles recevaient à titre gratuit des externes, qui formaient deux classes : l'une de 80 élèves, auxquelles on donnait des leçons de lecture, d'écriture et de calcul; l'autre de 40 enfants en bas âge, auxquels on enseignait les premiers éléments de lecture, les prières et le catéchisme. Les commissaires de la Municipalité qui, du 24 au 27 août 1790, visitèrent la maison des Filles de la Croix, reconnurent qu'il y régnait le plus grand ordre et une extrême propreté, par les soins de 20 religieuses de chœur et de 10 converses, et déclarèrent, dans leurs conclusions, que l'objet de l'institution des Dames de la Croix, chargées spécialement de l'éducation de la jeunesse, était parfaitement rempli.

A cette époque, la plupart de ces religieuses ne demandaient qu'à continuer la vie com-

mune; mais l'année suivante, à la suite de la prise de possession de la paroisse de Saint-Paul par le curé constitutionnel, Pierre Brugière, les choses prirent une autre tournure : d'une part, la divergence des opinions qui provoqua un conflit aigu avec le nouveau curé; d'autre part, l'effervescence populaire dans le quartier Saint-Antoine, dont les citoyennes menacèrent d'infliger aux Filles de la Croix le même châtement injurieux qu'à celles de la Visitation Sainte-Marie, déterminèrent ces religieuses à quitter leur communauté. Le récit des incidents qui se produisirent à cette occasion nous entraînerait trop loin; il suffira de renvoyer à l'introduction du tome VII de notre Répertoire.

La maison conventuelle des Filles de la Croix Guéménée, devenue bien national, fut mise en vente le 21 pluviôse an V par les soins des commissaires du Bureau du Domaine et fut adjugée le 14 pluviôse à un bonnetier de la rue Saint-Honoré pour le prix de 165,900 livres; on sait que plus tard elle fut utilisée par l'industrie et qu'en 1814 s'y trouvait installée une filature de coton.

Pour compléter les notions que l'on possède sur le bâtiment du Noviciat et conserver de cet édifice le souvenir, il nous paraît intéressant de faire connaître, d'après le procès-verbal d'inventaire dressé le 21 avril 1791, quel était le mobilier, assurément fort modeste, qui garnissait les principales pièces de ce bâtiment :

Dans une grande chambre ayant vue sur le jardin et appelée le Noviciat :

Sept couchettes à colonnes, garnies chacune d'une housse en impérial quarré, à ciel, pente, rideau et dossiers de serge bleue, d'une paillasse, d'un matelas en laine couvert de vieille toile à carreaux, une couverture de laine blanche, un traversin de laine et couil, et une courtpointe à chacun, à l'exception d'une couchette où il n'y en a point, deux portures et un rideau de serge bleue, cinq rideaux aux croisées en toile blanche rapiécée, huit chaises foncées de paille commune, un tabouret foncé de crin, huit petits bas d'armoire et marchepied en façon de prie-Dieu, le tout en bois de chêne, une grande armoire de bois de noyer, ouvrant à quatre vantaux et très vieille, deux vieux fauteuils foncés de bourre et à bois tourné, un autel composé d'un parement violet, un tableau d'autel, peint à l'huile et représentant *la Présentation*, un tableau de dais représentant le Saint Esprit, une figure de la Vierge, en plâtre, couverte d'une

housse de toile d'indienne, deux petits rideaux d'indienne, quatre pieds de flambeaux d'autel en bois de rose très vieux, une petite nappè d'autel d'indienne.

Dans une chambre au bout de la précédente, ayant même vue et faisant partie du Noviciat, servant à la seconde maîtresse :

Une couchette à quatre colonnes, garnie d'une paille, d'un matelas et d'une couverture de laine blanche, d'une housse carrée, ciel, pente et dossier de serge bleue, une armoire composée d'un bas à volets pleins et le haut à deux volets grillés, avec rideaux cramois, une autre grande armoire en bois de chêne à corniches cintrées ouvrant à quatre volets pleins, et environ 240 volumes traitant sujets de dévotion, dont le *Cantique spirituel* ; deux chenêts, pelle et pincettes de fer, un soufflet, deux fauteuils et deux chaises foncées de paille commune, une Vierge en plâtre peinte en stuc dans une petite cage de verre, deux rideaux de croisée en toile blanche avec tringles et anneaux.

Dans une grande pièce au rez-de-chaussée, ayant vue sur le jardin et appelée la galerie :

Quatre grands corps de bancs à estrades, huit autres petits bancs simples, une douzaine de vieilles chaises foncées de bourre et couvertes de vieilles tapisseries, huit autres vieilles chaises de tapisserie, quatre autres bancs de bois, quatre marchepieds, trois vieilles armoires de bois de noyer, dont une sert de bibliothèque, un grand coffre de cuir noir rempli de vieilles couvertures et fers, le tout servant à repasser, deux bancs de jardin à dossier et trois autres bancs simples, le tout en bois peint en vert, quatre grands vieux rideaux de vieille indienne, deux douzaines de vieilles chaises de paille, deux tableaux peints sur toile, dont un représente *Sainte-Hélène* et l'autre *Une descente de croix*.

Dans une pièce précédente appelée la petite galerie :

Deux chenêts à crans, pelles et pincettes de fer, une petite presse à confitures en bois de noyer et chêne, deux grandes armoires très vieilles en bois de chêne, six tréteaux, une grande table de 10 pieds de long en bois de hêtre, avec un second dessus servant à repasser, un petit bas de buffet, un mauvais marchepied en forme de banquette, un vieux fauteuil en confessionnal, foncé de crin et couvert de serge verte, un petit corps d'autel en bois blanc avec son marchepied.

Dans une des armoires servant de bibliothèque et ci-devant inventoriée :

La Vie des saints, en 3 volumes in-8° ; 60 autres volumes, dont 25 in-4° de différents sermons et vies des saints ; 30 autres volumes in-4° dont *l'Histoire ecclésiastique*, par M. Fleury ; 30 autres volumes in-8°, dont *Exercice de piété*, du père Croiset ; 60 autres volumes, dont *les Paralypomènes*, *les nombres et psaumes de David* ; 84 volumes différents formats de *Vies des Pères*, catéchismes, carêmes, sermons, de La Rue et autres ; 130 volumes in-12, dont les sermons de Bourdaloue, Neuville, Sigot, Massillon, et autres livres de piété ; 100 autres volumes reliés et in-12, dont *l'Histoire ecclésiastique*, de M. Fleury ; 100 autres petits volumes in-12 de différentes grandeur, dont *Imitation de Jésus*, *Confessions de Saint-Augustin*, et autres ; environ 60 autres volumes, sujets de dévotion, dont *Catéchisme de Montpellier* et *Instructions chrétiennes*.

Dans une salle située dans le jardin, au bout d'un berceau, et appelée le Calvaire :

Un grand Christ de grandeur naturelle sur sa croix de bois, deux figures aux deux côtés représentant la sainte Vierge et saint Jean, douze petites chaises de jardin en bois peint en vert, un petit prie-Dieu en bois de noyer.

M. le Président pense que la Commission voudra remercier M. A. Tuetey pour son intéressante communication. (*Assentiment.*)

47. — Compte rendu, par M. Paul Marmottan, d'une visite faite au château de Saint-James, à Neuilly-sur-Seine.

M. Paul Marmottan donne lecture de la note ci-après :

Le samedi 28 juin 1913, dans la matinée, une délégation de la Commission municipale du Vieux Paris a visité la maison et le parc de Saint-James, dont les honneurs lui ont été faits très gracieusement par son propriétaire, le docteur René Semelaigne, directeur de l'établissement de santé bien connu, fondé par feu le docteur Pinel, son beau-père.

Ce qui reste de l'ancien domaine de l'original et richissime trésorier de la Marine, puis fermier général Baudard, se compose encore d'un terrain de 55,000 mètres en chiffres ronds et du château avec une partie